



Au service des animaux depuis 1869

**Mémoire aux fins de la consultation prébudgétaire
en vue du budget de 2019**

Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux de Montréal

Recommandation 1 : Que le gouvernement, reconnaissant les difficultés associées à l'application des résultats de recherche basée sur un modèle utilisant des rongeurs ou d'autres animaux non humains aux traitements cliniques, accorde une place importante aux fonds de recherche axés sur l'humain, en particulier dans l'optique de stimuler l'innovation canadienne dans des modèles microphysiologiques basés sur la biologie humaine et des modèles informatiques de prochaine génération afin d'étudier les maladies humaines et d'en évaluer les traitements.

Recommandation 2 : Que le gouvernement, reconnaissant que les granges sont souvent la proie d'incendies, incendies qui provoquent d'énormes pertes pour les producteurs et leurs collectivités ainsi que la mort d'animaux innocents, fournisse des fonds aux éleveurs de bétail pour qu'ils puissent équiper leurs granges contre les incendies (p. ex. détecteurs de fumée et de chaleur, systèmes de gicleurs, extincteurs portatifs et disjoncteurs d'amorçage d'arc).

Recommandation 3 : Que le gouvernement, reconnaissant l'importante demande en produits favorisant le bien-être des animaux, notamment les œufs provenant de poules en liberté, fournisse des fonds aux producteurs d'œufs pour les aider à faire la transition vers un système d'élevage en liberté d'ici 2025 (année où la plupart des grandes épiceries et entreprises alimentaires du Canada prévoient ne vendre que des œufs provenant de poules en liberté).

Recommandation 4 : Que le gouvernement, reconnaissant les possibilités d'améliorer le bien-être des animaux dans l'élevage et l'abattage des poulets destinés à l'alimentation, fournisse des fonds aux éleveurs de poulets pour les aider dans leur transition vers l'utilisation de souches aviaires à bien-être supérieur, de cheptels à densité réduite, de processus de transformation dans un environnement enrichi et une atmosphère contrôlée et de vérifications par des tiers.

Recommandation 5 : Que le gouvernement, reconnaissant la mise à jour prochaine des règlements concernant le transport sans cruauté, fournisse des fonds aux entreprises alimentaires pour les aider à adopter de nouvelles pratiques et se doter de nouveaux équipements pour améliorer la salubrité alimentaire et le bien-être des animaux (p. ex. plus d'eau, de nourriture et de haltes pour les livraisons de bétail et l'utilisation de véhicules à température contrôlée).

Recommandation 6 : Que le gouvernement, faisant fond sur la décision qu'il a prise plus tôt cette année d'investir dans une alliance de 120 entreprises et organisations axées sur la création de protéines végétales et reconnaissant l'intérêt croissant des Canadiennes et Canadiens pour des choix alimentaires plus sains, viables et éthiques, fournisse des fonds pour la recherche et le développement de protéines végétales.

Recommandation 7 : Que le gouvernement subventionne l'achat, pour les Canadiennes et Canadiens à faible revenu, d'aliments recommandés dans la prochaine version du Guide alimentaire canadien, en particulier les légumes, les fruits, les grains entiers, les bons gras et les protéines végétales.

Recommandation 8 : Que le gouvernement fournisse des fonds supplémentaires pour les activités d'application de la loi et d'inspection de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, en particulier pour le recrutement d'inspecteurs et de vétérinaires qui veilleront au respect des plus hautes normes en matière de soins aux animaux avant et pendant le transport et l'abattage.